

**Johanne Boivin**  
Courtier immobilier

Ne payez rien avant d'avoir vendu et profitez d'un taux de commission à partir de **2%\***

819 676-6184  
jboivin@propiodirect.com

**Proprio Direct**  
À vendre par le proprio...et son courtier!

>233896



La pandémie de la COVID-19 ajoute des défis importants aux travaux

# LE CHANTIER S'INSTALLE À RAPIDE-BLANC

PAGE 3



(PHOTO COURTOISIE - HYDRO-QUÉBEC)



## La pandémie et l'industrie funéraire

PAGE 2

On continue de se protéger, on continue de consulter!

Information et conseils à l'intérieur.

Votre gouvernement Québec

>260537



## Corporation de développement des arts et de la culture De la diffusion numérique pour bientôt?

PAGE 6

(PHOTO ARCHIVE - DENIS GERMAIN)



1608, boul. Ducharme, La Tuque  
819 523-4541

\*PLUS DE DÉTAILS CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

## RAM 1500 2020

Financement à l'achat

0% jusqu'à 84 mois

+ prix employé plus aucun paiements jusqu'à 120 jours.



ALLONS DE L'AVANT AVEC LES PRIX EMPLOYÉS PLUS

## Le conseil municipal en bref

### UNE BONNE ÉCONOMIE

Au cours de la dernière assemblée du conseil municipal de La Tuque, les élus ont octroyé à la firme Trane Canada le contrat pour l'étanchéité de la tour de refroidissement à l'eau de la glace du Colisée Denis-Morel, pour un montant de 17 825 \$. Trois soumissions avaient été reçues. Mais, comme le faisaient remarquer les conseillers Roger Mantha et Luc Martel, le dossier aurait pu coûter beaucoup plus cher à la Ville. M. Mantha a rappelé que la première soumission pour changer les tours d'eau du Colisée se situait à 85 000 \$, mais la Ville a trouvé une solution beaucoup plus économique. « On avait des problématiques avec les produits chimiques qu'il fallait mettre à l'intérieur des tours d'eau. Le métal était attaqué par les produits chimiques. On est parti de 85 000 \$ et on s'est rendu jusqu'à 250 000 \$. On s'est reviré de bord et la ville a décidé d'étancher l'intérieur de la tuyauterie des tours d'eau, ce qui nous coûte 17 825 \$. On a fait une bonne économie et ça devrait nous permettre d'utiliser nos tours d'eau pendant encore un bon bout de temps ».

### NOUVEAU CAMION-CITERNE

Ville de La Tuque a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule auto-pompe citerne pour combattre les incendies sur son territoire. Usagé, le véhicule a été acquis au coût de 199 987 \$ et sera utilisé dans le secteur de Lac-Édouard. Le greffier municipal, Jean-Sébastien Poirier, a fait remarquer que le soumissionnaire avait proposé un prix de 209 887 \$. Étant donné qu'il n'y avait qu'un seul soumissionnaire, on a pu négocier de gré à gré pour diminuer le prix. Une économie de 10 000 \$ a été générée par cette négociation. « Ce n'est pas quelque chose qu'on faisait, mais on est porté à le faire beaucoup plus, quand il n'y a qu'une seule soumission. Cela n'affecte pas la nature du contrat, uniquement le prix ». Au cours de la même assemblée, la ville a également octroyé à l'entreprise Lessard Buick Chevrolet GMC le contrat pour la fourniture d'une camionnette neuve, pour 35 295 \$. Deux entreprises avaient présenté une soumission.

### FENESTRATION DU CENTRE SOCIAL

En deuxième appel d'offres, la municipalité a octroyé le contrat pour le changement de la Fenestration du centre social municipal au plus bas soumissionnaire conforme, la firme Construction G. Therrien, pour 241 900 \$. Trois soumissions avaient été reçues pour changer les fenêtres du centre social municipal.

### RÉFECTION DE PARCS

Le conseil municipal a approuvé un projet de règlement au montant de 497 200 \$ destinés à améliorer des parcs municipaux et infrastructures de loisirs. Différentes réfections auront lieu au parc des Chutes et au centre municipal de ski. Un projet touristique intégré touche le parc des trois sœurs, le parc des Chutes et le centre municipal de ski.

### COVID-19: AIDES FINANCIÈRES POUR DES ENTREPRISES

Le conseil d'agglomération a consenti à huit entreprises de La Tuque une aide financière remboursable totalisant 1 560 000 \$, via le Fonds local d'investissement COVID-19. L'argent leur a été prêté à un taux de 3 %. « En fonction des mesures spécifiques des puits aux entreprises touchées par la pandémie, le gouvernement du Québec verse à l'agglomération de La Tuque une enveloppe budgétaire via le fonds local des investissements COVID-19 en vue de soutenir les commerces locaux et les entreprises de services », peut-on lire dans la résolution adoptée par le conseil d'agglomération. Selon les cas, les entreprises bénéficient d'aides financières allant de 10 000 \$ à 35 000 \$. Le maire Pierre-David Tremblay a tenu à rappeler aux entreprises qui pourraient avoir besoin de fonds en cette période de crise sanitaire qu'elles peuvent en faire la demande. « Pour les entreprises qui ont des besoins, ce sont des prêts remboursables. Vous pouvez vous adresser au Service de développement économique et forestier de La Tuque. C'est important, c'est une enveloppe de plus de 600 000 \$. On a commencé à en allouer, mais il en reste. »

### OMH

Le conseil d'agglomération de La Tuque a adopté les prévisions budgétaires 2020 de l'Office municipal d'habitation. Le budget prévisionnel de L'OMH se chiffre à 1,4 M\$. L'agglomération de La Tuque versera une contribution municipale globale de 95 268 \$ pour l'année 2020. Ce montant représente 86 294 \$ (soit 10 % du déficit) et 8974 \$ représentant la part de la ville dans le programme de suppléments au loyer privé. (M.S.)

# La pandémie et l'industrie funéraire

STÉPHANE LÉVESQUE,  
INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL  
redaction@lhebdojustmaurice.com

## COVID-19. De par son ampleur et ses facettes multiples, la pandémie affecte la vie comme la mort. Qu'en est-il justement de l'industrie funéraire ?

Premier constat, bien qu'il y ait plus de décès qu'à la normale, aucun des centres funéraires sondés n'a été débordé. Que ce soit dans la conservation des corps pour une exposition, l'incinération ou la tenue de funérailles au moment souhaité par les familles, les règles habituelles et celles imposées par la Santé publique ont été respectées en Mauricie et au Centre-du-Québec.

« Dès le départ de la crise, nous étions un service essentiel. On a toujours pu poursuivre nos activités tant pour l'exposition, l'incinération que pour les cérémonies dans nos chapelles », avance d'emblée Isabelle Pronovost, directrice générale de la Coopérative funéraire de la Mauricie, tout en précisant que pour les décès reliés à la COVID-19, aucun embaumement n'est permis.

Concernant les funérailles, bien qu'il pouvait s'en tenir en se limitant dans le nombre de personnes présentes et le respect de la distanciation sociale, ce sont les familles qui décidaient de les remettre à plus tard et non les centres. « Là, avec le déconfinement et le fait que l'on peut avoir plus de gens dans le même lieu, on recommence de plus en plus à faire des cérémonies. On fait comme dans les épiceries et on met des points par terre », rapporte Isabelle Pronovost.

C'est le cas également dans les salons Gaudet présents dans les différents secteurs de Bécancour ainsi qu'à la Résidence funéraire Caron de La Tuque. Après un ralentissement, les activités reprennent « normalement » signale tant Philippe Bergeron du Salon Gaudet qu'Alexandre Caron de la Résidence funéraire Caron.

La situation similaire est à Nicolet, au Centre funéraire J.N. Rousseau. « À ce jour, on n'a pu répondre aux besoins des familles. Généralement,

les gens n'attendent plus pour tenir les cérémonies », indique Marie-Josée Rousseau, la propriétaire. « Oui, on peut reporter, mais il faut que le deuil se fasse. La tenue de funérailles fait partie du cheminement d'un deuil. Il demeure que ce n'est pas évident de transmettre ses condoléances à deux mètres », rapporte de son côté la directrice de la Coopérative funéraire de la Mauricie. Outre quelques exceptions, bien qu'il soit naturel de vouloir étreindre un proche qui a perdu un être cher, on comprend la situation et on respecte la distanciation sociale.

Sans s'aventurer à prévenir l'avenir, le besoin de se réunir dans un moment difficile comme un décès va demeurer dans le futur croit-on. « Les gens ont le goût de se rassembler. C'est important lorsqu'on vit un deuil de partager ses émotions. C'est un réconfort », souligne Marie-Josée Rousseau qui compte 35 ans d'expérience dans le domaine funéraire. « De pouvoir voir son monde, la chaleur humaine d'être en groupe, cela manque », reconnaît Philippe Bergeron.

## UN VIRAGE TECHNOLOGIQUE ACCÉLÉRÉ

« Éventuellement, on va s'équiper dans tous nos salons pour diffuser les cérémonies. On n'aura pas le choix de s'adapter à la nouvelle situation », précise Isabelle Pronovost. Des ajouts de caméras sont déjà prévus à La Tuque pour des retransmissions via le site internet de la Résidence funéraire Caron.

De son côté, le virage web est déjà amorcé du côté de Marie-Josée Rousseau. « On peut maintenant diffuser les cérémonies sur le web en direct et en rediffusion. Cela permet aux gens d'être présents pour la famille endeuillée, mais d'une autre façon », explique-t-elle en précisant que de plus en plus de sympathies sont acheminées par courriel.

Dans l'avenir, les réceptions après funérailles, actuellement non autorisées, devraient également changer. « On n'aura plus de buffets, ça va être des boîtes à lunch, je crois. On attend les directives de la Santé publique », indique Marie-Josée Rousseau.

Du côté de l'ampleur des événements, la tendance pourrait demeurer à la baisse selon Philippe Bergeron. « Les gens exposaient sur un jour ou deux, maintenant c'est une heure ou deux. On va voir dans le futur », dit-il.

# Guérites de stationnement levées dans toutes les installations du CIUSSS-MCQ

## SANTÉ. Depuis plusieurs semaines, on remarque que les guérites sont levées dans le stationnement payant du centre de La Tuque du CIUSSS-MCQ.

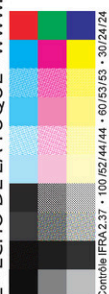
Le CIUSSS-MCQ confirme que la situation prévaut depuis l'émission d'une directive ministérielle pour l'ensemble des établissements de santé et de services sociaux du Québec, le 26 mars. Les barrières sont levées dans tous les stationnements de ses établissements.

La pandémie de la COVID-19 est à l'origine de cette directive. On veut éviter les risques de contamination en raison de la manipulation par les usagers, comme par exemple, l'utilisation d'un écran tactile où la pression

de boutons est nécessaire.

Rappelons que c'est le CIUSSS-MCQ qui gère les stationnements des installations sur son territoire. L'argent recueilli à chaque utilisation permet de couvrir les frais de gestion et d'entretien, tel le déneigement ou les réparations, sous forme d'autofinancement.

Dans le cas de La Tuque, le CIUSSS MCQ a signé une entente en 2018 avec la Fondation pour la santé du Haut Saint-Maurice pour la reprise graduelle de la gestion du stationnement des visiteurs, incluant les revenus, qui devrait se faire jusqu'en 2021. « La gestion des stationnements est encadrée par la Politique ministérielle concernant l'exploitation des activités accessoires de type commercial », précise le CIUSSS-MCQ. (M.S.)



**L'Écho**  
VOTRE MÉDIA DYCS  
La Tuque / Haut-St-Maurice  
POUR NOUS JOINDRE  
333, rue Scott,  
La Tuque, Qc G9X 1P3  
Tél. : 819 523-6141  
Annonces classées : 1 866 637-5236  
www.icimedias.ca  
RÉSEAU SÉLECT

Directrice générale : Amélie St-Pierre  
Directrice Stratégies Médias : Amélie St-Pierre  
Directrice support aux ventes : Katy Champagne  
Adjointe-administrative : Suzanne Blanchette  
Réceptionniste : Brigitte Caron

Veuillez recycler ce journal

DISTRIBUTION : 6 335 EXEMPLAIRES • TIRAGE : 6 406 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale du Québec. Société Canadienne des postes - Envois de publications Canadiennes. Numéro de convention 1266454. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite du directeur général. L'Écho de La Tuque ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais il s'engage à reproduire uniquement la partie du texte ou se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et ou du directeur général ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés dans l'Écho de La Tuque sont sous la seule responsabilité des auteurs et la direction ne partage pas nécessairement les opinions émises.

Conseillère en solutions médias : Chantal Bousquet  
Coordonnatrice aux ventes : Sylvie Héon  
Rédactrice en chef : Sandra Lacroix  
Journaliste : Michel Scarpino  
www.icimedias.ca

Publié par : Icimédias inc.  
Président : Renel Bouchard  
Directeur-général : Marc-Noël Ouellette  
Impression : Imprimeries Transcontinental 2005 s.e.n.c.,  
division Transcontinental Transmag,  
10807, rue Mirabeau, Anjou  
Distribution : Distribution Transcontinental inc.  
Division Publi-Sac Mauricie

# Le chantier s'installe à Rapide-Blanc

MICHEL SCARPINO

mscarpino@lechodelatuque.com

**ÉCONOMIE.** Il y a de l'activité à la centrale hydroélectrique Rapide-Blanc d'Hydro-Québec. Un peu plus de 70 travailleurs, des employés d'Hydro-Québec et des sous-traitants sont sur place depuis le 11 mai pour débiter les importantes rénovations à la centrale hydro-électrique, dont le coût, on le rappelle, s'élèvera à 613 M\$.

Les travaux ont débuté de façon progressive afin d'y intégrer les consignes gouvernementales. La pandémie de la COVID-19 ajoute des défis aux importants travaux. On doit respecter la distanciation physique et pour ce faire, certaines des activités vont se dérouler à l'occasion d'un quart de nuit ajouté depuis le début du mois de juin.

Hydro ne lésine pas avec l'hygiène, la santé et la sécurité. On a aménagé un poste d'accueil aux entrées des chantiers, et où les employés doivent se désinfecter.

Chacun d'eux, d'ailleurs, voit son état de santé validé à son arrivée sur le chantier. « Actuellement, une solution numérique est en développement pour réaliser le tout à distance avant qu'il se déplace vers La Tuque », mentionne Elisabeth Gladu, porte-parole d'Hydro-Québec. Les travaux, les pauses et les heures de repas sont planifiés de façon à respecter la distanciation physique.

Hydro a aussi ajouté des stations de désinfection pour le lavage des mains et pour la désinfection d'outils avant l'entreposage et la réutilisation. On doit utiliser des équipements de protection individuelle spécifique pour la COVID-19.

Des entrepreneurs auront besoin de plus de roulettes et d'installations sanitaires sur le chantier, pour respecter la distanciation physique. On doit aussi prévoir une salle de dîner plus grande, une réunion de début de quart, effectuée en deux temps puisque les places sont limitées et plus de transport entre La Tuque et Rapide-Blanc.

## LES DÉLAIS

La situation actuelle en est une jamais vécue. Mais puisque les travaux sont prévus sur une durée de six ans, soit jusqu'en 2026, Hydro-Québec se réajustera en cours de route pour éviter des retards, même si le chantier a dû

être placé sur pause pendant plus d'un mois et demi au début de la pandémie.

« Cela amène un lot de changements qui impliquent une courbe d'apprentissage et une révision des méthodes de travail. Nous suivons les recommandations gouvernementales et de la CNESST qui évoluent et nous demandent des ajustements constants. Les impacts sont principalement sur l'échéancier et les coûts. Toutefois, l'avantage dans le présent projet est sa durée. Le projet se déroulera jusqu'en 2026, d'où l'opportunité de trouver des pistes d'efficacité malgré le contexte exceptionnel. La santé et la sécurité demeurent notre priorité. Nous réalisons en cours de projet les ajustements requis pour réduire l'impact sur l'échéancier et les coûts », ajoute Elisabeth Gladu.

La société d'État demeure en communication constante avec ses fournisseurs pour que les échéanciers tiennent en compte de leur réalité et de l'approvisionnement. « Pour l'un d'eux, certaines pièces sont fabriquées en Italie et Espagne, pays durement touchés par la pandémie. »

Hydro-Québec souligne le leadership démontré par la Chambre de commerce et d'industrie pour aider à l'hébergement et la restauration des travailleurs. Il y a des travailleurs locaux, mais ceux de l'extérieur louent

des appartements tout équipés et amènent leurs repas sur place.

La CCIHSM, rappelons-le, avait réuni Hydro-Québec et les entrepreneurs, lors d'une activité qu'elle avait organisée, rappelle son président, Patrice Bergeron.

« On a toujours été en contact avec eux pour voir de quelle manière on pouvait les aider, du côté de l'hébergement [...] C'était dans le but d'être proactif, de voir les problèmes dans le but de les régler et connaître leurs besoins », fait valoir M. Bergeron.

La Chambre a aussi mis à jour son répertoire des membres, qui a remis à l'ensemble des entreprises affectées aux travaux, pour leur permettre d'avoir un coup d'œil rapide à l'expertise locale dans différents domaines d'activité.

La Chambre, ajoute M. Bergeron, veut maintenir les liens avec Hydro-Québec pour s'assurer de retombées maximales pour la Haute-Mauricie dans le cadre de ces travaux.

Rappelons que les travaux visent le remplacement des six groupes turbine-alternateur de la centrale Rapide-Blanc et la réhabilitation des vannes des prises d'eau, des aspirateurs, de l'appareillage, des commandes, des services auxiliaires, des transformateurs auxiliaires et du bâtiment de la centrale.

## Ciné-parc : on analyse toujours des sites éventuels

**CINÉMA.** La Corporation de développement des arts et de la culture de Ville de La Tuque (CDAC) développe toujours son initiative de ciné-parc qu'elle veut aménager à La Tuque au cours de la saison estivale.

« On travaille fort pour trouver un terrain », indique la directrice générale, Marie-Pierre Mailhot.

Après avoir identifié un premier emplacement, tout près du club de ski de fond La Tuque Rouge, la CDAC a dû rebrousser chemin, puisque c'est trop près de l'aéroport municipal de La Tuque.

« On a quelques terrains en tête », ajoute M<sup>me</sup> Mailhot. Elle se donne une dizaine de jours pour identifier le site idéal pour aménager le ciné-parc. Passé ce délai, ce sera plus difficile, puisque le temps avance. On doit composer avec des enjeux, tels l'électricité, la circulation, le nombre de sorties du terrain. On ne veut pas non plus aménager un ciné-parc trop loin d'un secteur où il est effectué le contrôle biologique des insectes piqueurs.

« Pour la distanciation sociale, puisqu'on doit garder deux mètres entre chaque véhicule, ça prend un terrain qui est considérablement grand. Il faut des blocs sanitaires. C'est tout ça qu'il faut analyser. On est rendu à 10 sites analysés et on va bientôt déposer notre recommandation à la Ville », précise la directrice générale de la CDAC.

Puisque la CDAC n'utilise pas de fonds publics pour réaliser ce projet, la CDAC a l'appui de partenaires intéressés à l'aider. « Tout le monde est tellement content de cette idée. Je n'ai pas du tout de difficultés à convaincre les gens de la pertinence du projet », lance Marie-Pierre Mailhot, visiblement optimiste quant à la suite des choses.

La CDAC a obtenu du soutien de la part de Ville de La Tuque en matière d'aménagement éventuel du terrain et d'assurance pour la responsabilité civile.

On devrait en savoir plus sous peu. (M.S.)

(PHOTO COURTOISIE - HYDRO-QUÉBEC)

Plusieurs entreprises de services ont repris leurs activités dans les derniers jours.

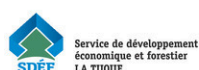


VOS PROFESSIONNELS VEULENT VOUS DESSERVIR, EN TOUTE SÉCURITÉ.  
Contactez-les sans tarder!

Achetez local,  
c'est aussi profiter  
de l'expertise  
des gens d'ici.

#ACHETONSLATUQUE #LATUQUOISTRICOTÉSSERRÉS

LE COMITÉ DE  
RELANCE ÉCONOMIQUE  
DE L'AGGLOMÉRATION  
DE LA TUQUE



# On continue de se protéger, on continue de consulter!

Si vous en ressentez le besoin, ou si vous ou l'un de vos proches avez un problème de santé ou un problème psychosocial, vous pouvez consulter un professionnel de la santé ou des services sociaux, même en période de pandémie de la COVID-19.

Il est d'autant plus important d'effectuer vos suivis de santé ou de services psychosociaux si vous ou l'un de vos proches avez :

- ✓ **une maladie chronique** (ex. : diabète, maladie cardiovasculaire, hypertension artérielle, maladie dégénérative, etc.);
- ✓ **une condition de santé mentale** (ex. : dépression, troubles anxieux, etc.);
- ✓ **un cancer;**
- ✓ **toute autre maladie, condition ou situation nécessitant des suivis assidus avec un professionnel de la santé ou des services sociaux.**

En tout temps, vous pouvez joindre le personnel d'Info-Santé, si vous avez des questions ou des inquiétudes concernant votre état de santé, ou celui d'Info-Social, si vous avez besoin d'un soutien psychosocial.

## Consultation par téléphone ou en personne



Souvent, les consultations peuvent se faire par téléphone avec un professionnel de la santé ou des services sociaux. La consultation téléphonique est privilégiée dans le contexte actuel de pandémie, si votre condition le permet.



Si vous devez vous rendre en personne à votre consultation, soyez assuré que les mesures nécessaires sont mises en place pour garantir votre sécurité et celle du personnel. Tout individu visitant un milieu de soins, comme un hôpital, une clinique, un cabinet de médecin ou un groupe de médecine de famille (GMF), devrait porter un masque artisanal (couvre-visage) ou de procédure. Cette recommandation s'adresse autant au patient qu'à son accompagnateur. De plus, si vous avez des symptômes s'apparentant à la COVID-19, le personnel pourrait vous demander de porter un masque de procédure.

## Comment obtenir une consultation ?

**Vous devez d'abord déterminer si vous présentez des symptômes d'allure grippale, de gastroentérite ou s'apparentant à la COVID-19.**

**Si vous présentez ces symptômes**, quel que soit le motif de votre consultation en médecine de famille, composez le 418 644-4545, le 450 644-4545, le 514 644-4545, le 819 644-4545 ou le 1 877 644-4545. Les personnes malentendantes (ATS) doivent appeler au 1 800 361-9596 (sans frais).

Après une évaluation de votre état de santé, si cela s'avère nécessaire, vous serez dirigé vers une clinique désignée d'évaluation ou une autre ressource qui peut vous recevoir, de façon sécuritaire, dans le cadre de la pandémie.

**Si vous ne présentez pas de tels symptômes** et que vous avez besoin de consulter un professionnel de la santé, procédez selon votre situation :

### → Si vous avez un médecin de famille

- Communiquez avec la clinique ou le GMF que vous consultez habituellement pour prendre rendez-vous. Vous pouvez vérifier l'offre de consultations médicales et psychosociales en cherchant le nom de votre clinique ou de votre GMF dans le répertoire des ressources : [sante.gouv.qc.ca/repertoire-ressources](http://sante.gouv.qc.ca/repertoire-ressources)
- Si vous n'arrivez pas à joindre votre clinique ou votre GMF, communiquez avec Info-Santé ou Info-Social en composant le 811.

### → Si vous n'avez pas de médecin de famille

- Communiquez avec Info-Santé ou Info-Social en composant le 811 pour obtenir des conseils ou être dirigé vers une ressource appropriée.
- Vous pouvez également prendre contact avec une clinique qui offre des services aux personnes sans médecin de famille, comme une super-clinique.

**Québec.ca/coronavirus**

**1 877 644-4545**

**Québec** 



POUR TOUT ACHETER  
ET TOUT VENDRE,  
près de chez vous

## PETITES ANNONCES CLASSÉES

Un seul numéro 1 866 637-5236

**205** Logements /  
appartements à louer

3-1/2, rue Tessier, 2e étage.  
395\$. 3-1/2, rue St-François,  
rez-de-chaussée. Non-fumeur.  
435\$. Libres immédiatement.  
819-523-2228

4-1/2 sous-sol, 312 Jacques-Buteux, La Tuque.  
325\$/ mois. 1er juillet.  
819-523-8237

**370** Matériaux de construction

TÔLES à couverture à lambris  
de couleur/ galvanisés  
La longueur que vous désirez.  
819-221-5429

**424** Astrologie/occultisme

Ana Médium pure, 40 ans  
d'expérience, ne pose aucune  
question, réponses précises  
et datées, confidentielles.  
Tél.: 514-613-0179 (Avec ou  
sans Visa/ Mastercard)

**484** Services divers

SAAQ - SAAQ - SAAQ Victime  
d'un accident automobile?  
Vous avez des blessures?  
Contactez-nous. Consultation  
gratuite. M. Dion Avocats,  
tél.: 1-855-282-2022  
www.sossaaq.com

**555** Argent à prêter

FINANCEMENT HYPO-  
THÉCAIRE PRIVÉ ET AU-  
TOMOBILES À VENDRE.  
Service rapide peu importe  
votre région. Aucun  
cas refusé, léger dépôt.  
Conditions de finance-  
ment flexible. Finance-  
ment. Brisson  
1-866-566-7081 www.au-  
tomobilebrisson.com

**585** Services financiers divers

SOLUTIONS À L'ENDETTE-  
MENT. Restez à la maison!  
Tout se fait en ligne. Trop de  
dettes? Harcelé par vos  
créanciers? Reprenez le  
contrôle. Un seul versement  
par mois (0% d'intérêt) Bu-  
reaux à Trois-Rivières à  
Grand-Mère et à Louiseville  
pour vous servir. MNP Ltée,  
Syndics autorisés en insolvabilité.  
819-693-0004



## CULTURE

# Investissements gouvernementaux en culture: pas d'impact sur la CDAC

La diffusion numérique est toutefois dans les projets



Les travaux de mise à niveau du Complexe culturel Félix-Leclerc devraient débuter en août, si tout se déroule comme prévu. (Photo L'Écho - Michel Scarpino)

**MICHEL SCARPINO**  
mscarpino@lechodelatuque.com

**CULTURE. L'annonce gouvernementale d'injection de 400M\$ dans la culture au Québec n'aura pas d'impact sur les spectacles présentés en salle au Complexe culturel Félix-Leclerc, du moins pas pour les prochains mois.**

Le Complexe se prépare pour un important chantier, qui vise à le rajeunir, lui qui n'avait pas subi de

reconfiguration majeure depuis son ouverture, il y a 20 ans.

« Peu importe la date d'ouverture, c'est sûr qu'on ne peut pas présenter de spectacle avant le 1<sup>er</sup> décembre », annonce d'entrée de jeu Marie-Pierre Mailhot, directrice générale de la Corporation de développement des arts et de la culture de ville de La Tuque (CDAC).

« On part en appel d'offres pour notre entrepreneur général. On a déjà notre scénographe, notre équipe de professionnels, notre architecte, notre ingénieur. Les travaux devraient commencer en août si tout va bien », poursuit-elle. Tous les plans ont été préparés et l'entrepreneur général aura à les mettre en place.

Les importants travaux de mise à niveau du Complexe culturel Félix-Leclerc devraient donc débuter en août, si tout se déroule comme prévu, pour se terminer vers novembre. Le premier l'événement officiel de cette nouvelle mouture du Complexe serait la Campagne du Gâteau, si les consignes gouvernementales le permettent à ce moment-là, le dimanche 6 décembre.

### DIFFUSION NUMÉRIQUE

La porte est toutefois ouverte pour les activités de diffusion numérique et un projet est en cours. On veut atteindre davantage les secteurs plus éloignés de la Haute-Mauricie avec l'offre culturelle de la CDAC.

« On avait commencé la diffusion dans le CHSLD,

l'équipement était en cours d'installation à Parent et Wemotaci est aussi sur la liste (le projet de fibre optique à Wemotaci se réalisera en juillet). Dans la foulée des annonces, on va développer cela davantage », disait M<sup>me</sup> Mailhot à L'Écho La Tuque.

Des spectacles captés dans la salle la Forestière pourraient être présentés dans ces trois lieux: « On a tout l'équipement et notre personnel est formé pour faire de la captation en direct ».

Un projet avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec pourrait donc être accéléré, avec cette volonté déjà présente de faire de la diffusion en direct, en milieu plus éloigné. Une phase 2 avait été envisagée, avec une subvention, pour un projet pilote, tout juste avant le confinement. « Ça va accélérer les choses, ça, c'est certain », pense Marie-Pierre Mailhot.

Par contre, il n'y aura pas d'événement spécifique à prévoir dans les murs du Complexe culturel Félix-Leclerc au cours de la saison estivale, en raison des travaux. Les travaux, rappelons-le, une mise à niveau majeure du complexe avec, entre autres, le remplacement des fauteuils sur gradins, du plancher de la scène, du système de levage et des moteurs, des rideaux de scène, la modification de la régie, de même que des travaux à la toiture du bâtiment, l'acquisition d'un nouveau circuit multimédia, le l'aménagement d'un minibar au hall, des modifications à la structure du bâtiment et l'achat d'ameublement de salle.



À JAMAIS DANS  
NOS COEURS  
INMEMORIAM.CA



## AVIS DE DÉCÈS

### Mme Johanne Bélanger 1958-2020

À La Tuque, au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, le 24 mai 2020, est décédée à l'âge de 61 ans et 9 mois, M<sup>me</sup> Johanne Bélanger, conjointe de M. Alain Côté, fille de feu Napoléon Bélanger et de feu Nicole Beaudin, demeurant à La Tuque.

Considérant les circonstances exceptionnelles actuelles, l'accueil, les funérailles et l'inhumation seront reportés à une date ultérieure.

M<sup>me</sup> Bélanger laisse dans le deuil outre son conjoint, ses frères et sa sœur: Jacques (Diane Néron), Dorothy (Jocelyn Côté), Denis (Claire Plourde) et Mario (Line Ricard); sa filleule, Kathleen Bélanger; ses neveux et ses nièces: Daniel Bélanger, Mathieu Bélanger, Maxime Bélanger et Mylène Bélanger (Jeremy Nickerson) et Nancy Trudel; ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s.



La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du 2<sup>e</sup> étage et des soins à domicile ainsi qu'au Dre Emmanuelle Gauthier du CIUSSS MCQ pour les bons soins prodigués.

Renseignements: Résidence funéraire Caron, 602 rue Commerciale, La Tuque, Qc G9X 3B3, téléphone: 819 523-3566, télécopieur: 819 523-2701, courriel: info@residencecaron.com, site web: www.residencecaron.com

## Un achalandage MONSTRE sur notre site Web!

Depuis le début de la crise du coronavirus, la population se tourne vers les journaux locaux pour obtenir de l'information de qualité.

Ainsi, en quelques semaines, la fréquentation de notre site Web a bondi de façon spectaculaire!

**Vous voulez de la visibilité?  
C'EST LE MOMENT D'ANNONCER!**

Pour en savoir plus,  
contactez-nous dès aujourd'hui!



**L'Écho**  
La Tuque / Haut-St-Maurice

lechodelatuque.com

Amélie St-Pierre  
astpierre@icimedias.ca

# 2000 truitesensemencées dans le lac Saint-Louis



**MICHEL SCARPINO**  
mscarpino@lechodelatuque.com

**PÊCHE.** Même si la pandémie de la COVID-19 a engendré l'annulation des activités « Fête de la pêche » et « Pêche en herbe », Ville de La Tuqueensemencera tout de même des truites au lac Saint-Louis cette année, en juin.

Cela, pour encourager la pratique de la pêche sportive en milieu urbain, une activité très populaire auprès des petits et des grands depuis l'arrivée du printemps.

« La truite survit bien dans le lac St-Louis. D'ailleurs quelques pêcheurs latuquois ont pu le constater ces dernières semaines avec des prises très intéressantes qui ont suscité l'intérêt sur les médias sociaux », rapporte Ville de La Tuque.

Quiconque pêche au lac Saint-Louis doit toutefois respecter les règlements sur la pêche sportive au Québec, soit les dates où la pêche sportive est permise dans la zone 26 en fonction de la réglementation du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ; avoir un permis de pêche valide et ne pas avoir plus de 10 truites par permis.

Pour toute autre information sur la pêche, on appelle à 1 877 346-6763 ou on consulte un agent de la faune.

« Le parc du lac Saint-Louis est un bel endroit que nous voulons continuer de promouvoir et mettre en valeur. Nous sommes heureux de constater que les gens utilisent la pêche pour le fréquenter. La pêche est une belle activité à faire en famille et l'occasion idéale de profiter des joies de la nature tout en demeurant en milieu urbain », disait Pierre-David Tremblay, maire de La Tuque.

« L'ensemencement au lac St-Louis est un succès depuis plusieurs années déjà. Le lac est facilement accessible et permet à tous les adeptes de la pêche d'en profiter. Nous sommes heureux de pouvoir offrir cette activité encore cette année malgré le contexte de la COVID-19, puisqu'il faut repenser notre façon d'offrir des activités à la population cette année », ajoute Estelle Paulhus, directrice du Service du loisir et de la culture.

À l'origine, ce sont 1000 truites qui devaient êtreensemencées dans le lac Saint-Louis, mais le fournisseur, la Pisciculture Sauvé & fils, a doublé le nombre de truites pour le même prix. C'est en raison de la pandémie que la pisciculture peut faire un tel don, puisqu'il y a un surplus de poissons chez les pisciculteurs. « Ce beau geste permettra de donner une seconde vie à ces truites », conclut ville de La Tuque.

## CULTURE



### Michel Pronovost représente La Tuque au petit écran

Petit clin d'oeil à Michel Pronovost qu'on a récemment vu au petit écran, lors de la finale de l'émission « Ça va bien aller » sur les ondes de TVA. On a vu des citoyens de plusieurs régions du Québec ainsi que des artistes lancer de courts messages d'appréciation. M. Pronovost était donc un de ceux-là. Sur la photo, la prise de vue rappelle certainement que Michel Pronovost est président des Francs Gourmets. (Photo - capture d'écran)

## COMMUNAUTÉ

### Les ventes de garage seront autorisées les 13 et 14 juin

Ville de La Tuque autorisera les ventes de garage sur son territoire la fin de semaine des 13 et 14 juin. À moins d'avis contraire, les gens qui ont des articles à vendre pourront donc les offrir à la population sur leur terrain. Cela, à condition que les consignes sanitaires et de distanciation physique soient respectés. « Cela signifie qu'il sera possible de tenir une vente de garage uniquement à l'extérieur. S'il pleut, vous n'aurez pas le droit de vous abriter dans un garage, même si la porte est ouverte, car les rassemblements intérieurs sont interdits », précise la municipalité.

DIMANCHE 21 JUIN 2020

# ÇA VA BIEN MANGER !

MOI, JE BRUNCHE À LA MAISON POUR AIDER MOISSON



**Cassy Bernier**  
Présidente d'honneur



**Stéphane Beaulac**  
Porte-parole



**Jean Pellerin**  
Président du C.A.

**Brunch virtuel de Moisson Mauricie / Centre-du-Québec**  
**PLUSIEURS PRIX À GAGNER**

Pour participer, fais un don à Moisson au plus tard le 21 juin  
= 1 coupon de tirage par tranche de 20 \$ de don

Envoie une photo de TON Brunch = 1 chance de gagner 1 prix

Les informations complètes sont sur le site Internet de  
Moisson Mauricie / Centre-du-Québec : [www.moisson-mcdq.org](http://www.moisson-mcdq.org)

Chaque 1 \$ de don nous permet de distribuer 18 \$ de nourriture  
aux 27 500 personnes, dont 9 000 enfants, qui ont recours à  
l'aide alimentaire chaque mois

**#cavabienmangermoisson**

Crédit photo pour Cassidy Bernier : Daniel Jalbert photographe et pour Jean Pellerin : François Pinard

**15 juin**  
**JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂÎNÉES**  
*Agissons, parce qu'ensemble on est plus forts que la maltraitance!*

Ligne téléphonique  
Aide Abus Âînés  
**1 888 489-ABUS (2287)**  
[www.aideabusaines.ca](http://www.aideabusaines.ca)

Québec



# Même en temps de pandémie, vous pouvez consulter.

Si vous avez besoin d'une consultation médicale et ne présentez aucun symptôme de la grippe, de la gastroentérite ou de la COVID-19, communiquez avec :

- votre médecin;
- votre clinique médicale;
- votre groupe de médecine de famille;
- ou Info-Santé 811, si vous n'avez pas de médecin

pour obtenir une consultation par téléphone ou, au besoin, en personne.



Toussez dans  
votre coude



Lavez  
vos mains



Gardez vos  
distances



Portez  
un masque  
(si à moins de 2 mètres)

On lâche pas.  
On continue de se protéger.

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

 1 877 644-4545

Votre  
gouvernement 

Québec 